



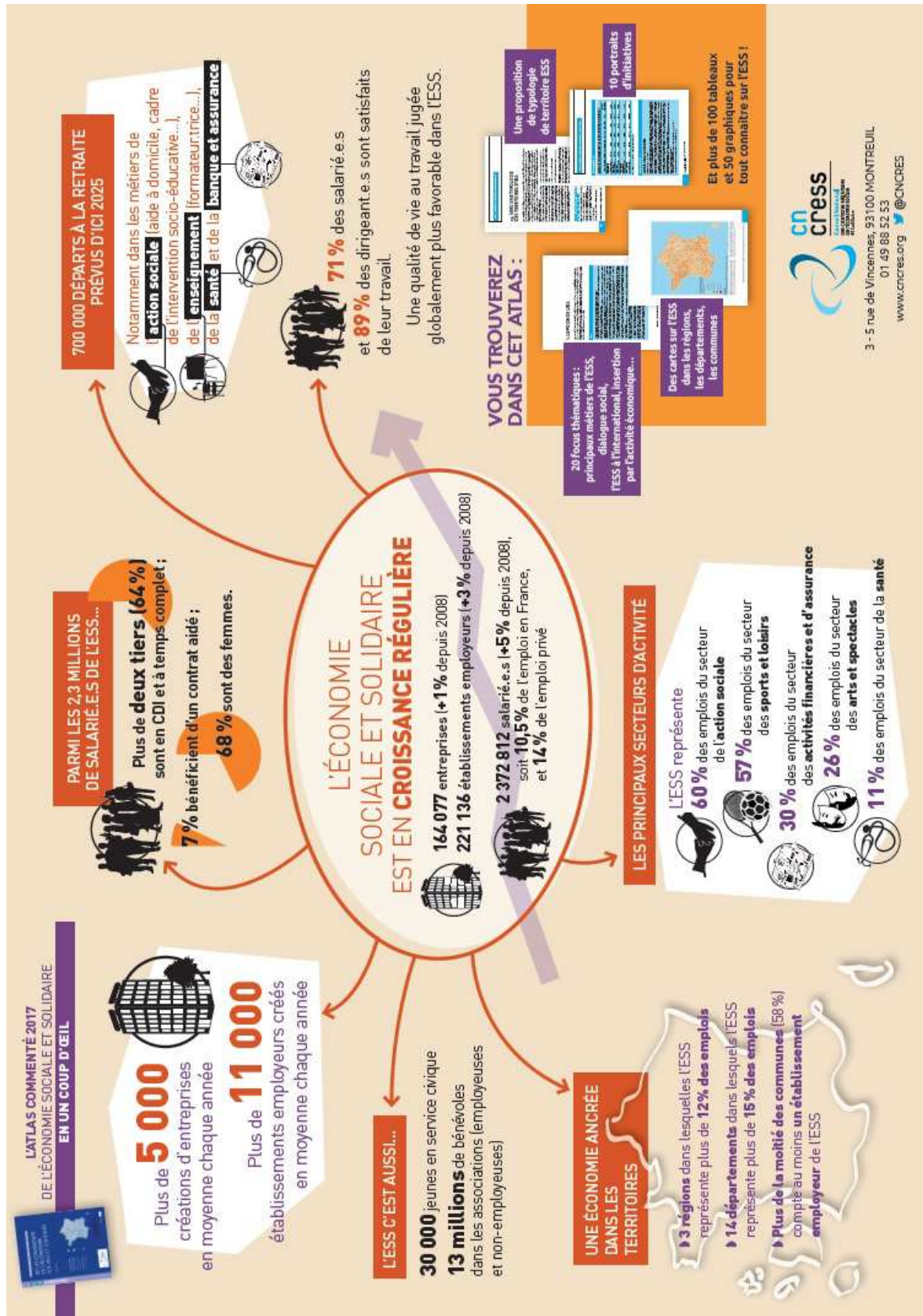
Lancement du Mois de l'Économie sociale et solidaire

DOSSIER DE PRESSE
Mercredi 25 octobre 2017

Sommaire

Les chiffres clés de l'Économie sociale et solidaire	4
Le mot du ministre	5
Trois questions à... Marie-Martine Lips, présidente du CNCRESS	6
Des mesures pour soutenir les entreprises de l'ESS.....	8
Le Mois de l'ESS fête ses dix ans !.....	9
L'ESS près de chez vous en novembre	10
Annexe – Programme du lancement du Mois de l'ESS le 25 octobre 2017	13

Les chiffres clés de l'Économie sociale et solidaire (ESS)



Le mot du ministre



Le Mois de l'Économie sociale et solidaire fête ses dix ans.

Dix ans que des événements sont organisés partout en France pour promouvoir auprès du grand public ce secteur conciliant solidarité, utilité sociale et économie.

Forte de 10 % du PIB, de 2,3 millions de salariés et de plus de 12 millions de bénévoles, l'ESS incarne cette société de l'engagement qui ancre dans le réel nos valeurs républicaines.

Au cours de ces dix dernières années, l'ESS s'est imposée comme un modèle économique à part entière, bouleversant les codes de l'économie traditionnelle. Elle innove, recrute des talents, crée du lien social là où il n'y en avait plus. Et redonne un sens à notre travail individuel et collectif. Le développement de l'ESS est un enjeu majeur si nous voulons réussir la transition écologique car elle est une économie d'avenir.

Pour les collectivités, l'ESS représente une chance de redynamiser le tissu local dans les secteurs de l'environnement, de la santé, de l'égalité des chances. Elle est une opportunité aussi pour la création d'emplois pérennes, non délocalisables : d'ici 2020, ce sont 600 000 recrutements qui sont à prévoir. Malgré ce potentiel, l'ESS est aujourd'hui encore insuffisamment reconnue comme acteur majeur du développement économique et social de ce pays. Les entreprises du secteur manquent de visibilité sur leurs perspectives économiques et d'une insuffisance de marges de manœuvres réelles. Nous devons leur donner les moyens de consolider leurs modèles, de faciliter les coopérations et de renforcer leur capacité d'innovation. Il est temps de changer d'échelle.

La nomination de Christophe Itier au poste de Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale au sein de mon ministère doit accélérer le développement de l'ESS, avec l'idée *in fine* d'une croissance plus maîtrisée et moins destructrice pour l'Homme et la nature. D'ici la fin de l'année, le Haut-Commissaire élaborera, en concertation avec tous les acteurs du secteur, une feuille de route de l'ESS avec deux axes forts, à commencer par un pacte de consolidation et de croissance dont les premières mesures fiscales ont été rendues publiques par le Premier ministre. Ce pacte doit offrir aux entreprises de l'ESS plus d'autonomie et provoquer un changement d'échelle. L'autre priorité de la feuille de route sera de créer un « accélérateur d'innovation sociale » pour accompagner le développement des entreprises.

Écrivons ensemble cette nouvelle page de l'ESS où changement d'échelle et innovation sociale se mêlent au service de l'intérêt général.

Nicolas Hulot,
Ministre d'Etat,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Trois questions à... Marie-Martine Lips,

Présidente du Conseil national des chambres de l'Économie sociale et solidaire (CNCRESS)

Qu'est-ce que le CNCRESS ? Si je devais parler du CNCRESS, je pense que je commencerais déjà par parler de l'économie sociale et solidaire (ESS), parce que les deux sont indissociables. De nos jours, on nous parle beaucoup d'innovation sociale, d'impact social, d'utilité sociale. Tout ça, c'est présent dans l'ESS, c'est dans son ADN. Mais l'ESS, c'est beaucoup plus que ça. Les trois mots sont indissociables : économie, sociale et solidaire.



- **Économie** parce qu'il faut être pertinent : il faut pouvoir monter des projets et être en capacité de les monter de façon efficace. C'est de l'économie au service du citoyen, au service du projet d'intérêt général ;
- **Sociale**, parce que derrière l'ESS il y a aussi la volonté de changer la société, d'avoir une société plus humaine. L'ESS ne peut pas être restreinte simplement à de la réparation ;
- Et puis **solidaire**, parce qu'avec tout ce qui nous attend, toutes les modifications que l'on va vivre dans les années à venir, tout ce qui concerne l'évolution de l'environnement, l'évolution technologique, etc. il va falloir aborder tout ça avec une visée solidaire : le faire ensemble, le faire en collectif.

Donc l'économie sociale et solidaire est une très vieille dame, elle existe depuis plus d'une centaine d'années, mais elle répond tout à fait aux évolutions que nous allons connaître autour de nous et que va connaître notre monde.

Quels sont les temps forts de l'ESS à venir ? Le Mois de l'économie sociale et solidaire a aujourd'hui dix ans. C'est partir du constat que l'ESS n'est pas assez connue. Nous nous sommes dits à l'époque qu'il fallait être en capacité de montrer de façon concrète ce qu'était l'ESS. Que derrière le concept il y a des structures, des gens, des citoyens qui s'investissent et qu'il est important, au-delà des chiffres, de montrer la réalité de ce que cela produit sur un territoire.

Et c'est monté complètement en puissance, puisque nous comptabilisons plusieurs milliers d'événements par an en France : des portes ouvertes, des conférences, des films... Cela permet à n'importe qui de pouvoir venir voir ce qu'il se passe, de pouvoir prendre conscience de ce que l'ESS lui apporte dans son quotidien.

Cette année, pour les dix ans, nous allons revenir un peu en arrière et montrer ce que nous avons fait depuis dix ans, mais aussi, on va lancer le Mois de l'ESS au ministère de la Transition écologique et solidaire puisque c'est maintenant à ce ministère que nous sommes rattachés. Cela permet de montrer en quoi l'ESS est indispensable à une transition écologique et solidaire.

Nous avons également participé pour la 4^{ème} année au Forum de l'ESS et de l'innovation sociale à Niort, grand rendez-vous. Et puis, après un mois entier de milliers de manifestations un peu partout sur le territoire, nous allons organiser la clôture pendant Les Journées de l'Économie Autrement, puisque l'ESS sait faire de l'économie autrement.

Quels défis l'ESS devra-t-elle relever dans le futur ? Je suis persuadée que l'ESS de demain est en train de se construire dans les territoires. Elle sera sans doute différente : elle a toujours su évoluer, elle a toujours su s'adapter aux enjeux et aux défis qui étaient les siens, et j'en suis persuadée quand je vois les forces d'innovation, l'énergie, l'enthousiasme, qu'il y a sur les territoires. Nous sommes en train de reconstruire l'ESS de demain, avec les mêmes valeurs, la même force que ce qu'il s'est passé il y a un peu plus de 100 ans.

Des mesures pour soutenir les entreprises de l'ESS

Dans la diversité de leurs formes - associations, fondations, sociétés commerciales, mutuelles, coopératives - les 165 000 entreprises de l'Économie sociale et solidaire se mobilisent chaque jour pour faire face aux défis contemporains. Elles :

- combattent l'illettrisme et le décrochage scolaire ;
- soutiennent l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- luttent contre l'exclusion et le chômage ;
- développent l'économie circulaire ;
- promeuvent l'économie du partage grâce au numérique.

L'ESS incarne enfin un entrepreneuriat où l'humain prime sur le profit, où l'efficacité économique sert l'intérêt général. Pour accélérer le développement des entreprises de l'ESS, il est nécessaire de :

✓ Libérer l'énergie des entreprises de l'ESS

L'établissement d'un pacte de consolidation et de croissance permettra de rassembler l'ensemble des mesures d'ordre fiscal, réglementaire et législatif pour accélérer la performance économique et l'impact social et environnemental des entreprises de l'ESS, quel que soit leur statut. Il encouragera également les coopérations et regroupements d'entreprises de l'ESS.

✓ Encourager l'innovation sociale

La capacité d'innovation des acteurs de l'ESS de notre pays est insuffisamment reconnue et favorisée. Il faut leur permettre de renouer avec l'innovation qui est leur marque de fabrique, par exemple grâce à la création d'un « **accélérateur national d'innovation sociale** », soutenant l'incubation de projets.

✓ Soutenir le modèle associatif

Nous devons protéger et soutenir cette société de l'engagement. Mais les associations subissent aussi la réduction de la dépense publique qui conduit à fragiliser leur modèle économique et financier. L'amélioration de l'accès des associations aux différents modes de financement est une piste à envisager.

✓ Encourager la finance solidaire

La finance solidaire pèse moins de 1% des placements d'épargne des Français. Il faut développer de nouvelles synergies entre trois acteurs dynamiques : les philanthropes qui donnent pour soutenir l'intérêt général ; les acteurs de l'ESS qui entreprennent au service du bien commun et les fonds qui investissent dans des entreprises soucieuses de leur impact global.

Le Mois de l'ESS fête ses dix ans !

Le Mois de l'ESS est un catalyseur d'identité

- mobilisation des acteurs locaux, régionaux, nationaux ;
- co-organisation d'événements par plusieurs entreprises, réseaux, familles de l'ESS (près de 2000 événements en 2016, plus de 20 000 événements ces dix dernières années) ;
- affichage des événements et des organisateurs sous un logo commun ;
- intégration des événements et des organisateurs dans un programme collectif.

Le Mois de l'ESS est un propulseur de notoriété

Il constitue une vitrine de l'ESS et permet d'accroître sa visibilité auprès des acteurs, des partenaires, des institutions, du grand public à travers notamment :

- des manifestations de toutes natures : portes ouvertes, visites d'entreprise, conférences, forums, formations, rendez-vous festifs ;
- des manifestations dans tous les secteurs d'activité : services à la personne, culture, sport, insertion, développement durable, entrepreneuriat ;
- une médiatisation locale, régionale et nationale.

L'organisation de l'édition nationale du Mois de l'ESS s'appuie sur un travail en région assuré par les chambres régionales de l'ESS (CRESS)

- mobilisation des acteurs, recensement des événements potentiels et sélection ;
- appui à l'organisation de manifestations en région ;
- mobilisation de partenaires financiers régionaux pour la coordination et la promotion du Mois de l'ESS ;
- élaboration d'un programme régional du Mois ;
- élaboration et diffusion d'outils de communication (programmes, flyers, affiches, pages web...) ;
- organisation de la présentation publique ;
- animation des partenariats médias régionaux et locaux ;
- bilan régional.

Un travail au national assuré par le Conseil national des CRESS (CNCRESS)

- appui méthodologique auprès des CRESS (collectif et individuel) ;
- recherche de financements nationaux pour la coordination et la promotion du Mois de l'ESS ;
- mobilisation de partenaires nationaux pour favoriser les initiatives en région ;
- recensement des manifestations d'envergure nationale ;
- élaboration et diffusion d'outils de communication : site dédié, flyers, affiches

Retrouvez, participez à l'ensemble des événements sur :
www.lemois-ess.org

L'ESS près de chez vous en novembre

Le « guide des bonnes pratiques de l'ESS » fait un tour de France

Un événement dans chaque région pour promouvoir et sensibiliser les acteurs de l'ESS autour du guide !

Pendant quatre mois, le guide des bonnes pratiques de l'ESS est « en tournée » dans plus de 15 régions françaises (métropole et outre-mer), au travers d'une vingtaine de manifestations.



La première étape de la tournée nationale de présentation du « guide des bonnes pratiques » de l'Économie Sociale et Solidaire s'est déroulée le 21 septembre à Montpellier.

Le tour de France permettra de faire connaître cet outil aux acteurs de l'ESS locaux, de mettre en avant des initiatives de bonnes pratiques locales.

Les chambres régionales de l'ESS (CRESS) et leurs partenaires co-construisent ces événements qui se dérouleront sur une demi-journée avec :

- une présentation du guide appuyée par un expert national membre du CSESS et illustrée par des exemples de pratiques locales,
- des ateliers co-construits par les CRESS et leurs partenaires pour permettre aux acteurs locaux de découvrir plus en détail le guide des bonnes pratiques.

Retrouvez ici les informations relatives au guide et des exemples de démarches globales ou thématiques :

<https://guidedesbonnespratiquesESS.com/>

LE GUIDE, UN OUTIL D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES POUR LES ACTEURS DE L'ESS

Le guide est une nouvelle obligation juridique faite aux entreprises de l'ESS, introduite par l'article 3 de la loi du 31 juillet 2014, qui entre en application en 2017 pour les entreprises de plus de 250 salariés et en 2018 pour les autres. Il a été co-construit par les acteurs de l'ESS au sein la commission gouvernance du Conseil supérieur de l'ESS. Il aborde huit thématiques (gouvernance, territorialité, développement durable...) permettant d'identifier des questionnements sur les pratiques des organisations de l'ESS.

C'est un outil non normatif qui permettra de mieux connaître les usages existants. C'est également un appui méthodologique pour valoriser les pratiques des entreprises de l'ESS, illustrer des pistes d'actions pouvant être mis en place dans les structures. Il invite l'ensemble des parties prenantes de chaque organisation de l'ESS à avoir des réflexions et des outils d'évaluation communes. La démarche du guide doit être présentée à l'ensemble des salariés, ainsi qu'à l'assemblée générale de la structure une fois par an.

SuccESStories, ces entreprises qui ont de l'audace

Dans le cadre du mois de l'ESS, de ses 10 ans, le CNCRESS (Conseil national des chambres de l'Économie sociale et solidaire) vous invite à suivre ses « SuccESStories ». Au-delà de leur statut et engagements, les acteurs de l'ESS produisent, servent notre bien commun, notre bien-être. Un voyage en étapes au cœur de nos territoires, dont voici les premières dates :

- **6 novembre en Provence-Alpes-Côte d'Azur** : lancement
 - **10 novembre en Nouvelle-Aquitaine** : la coopérative des Tiers-lieux et le Temps de vivre vous invitent au « petit Ramdam des Tiers-Lieux » pour découvrir ce lieu hybride, un espace à mi-chemin entre maison et lieu de travail.
 - **14 novembre en Occitanie, dans les Pyrénées et en Méditerranée** : un mois de l'ESS avec zoom sur une filière très investie par les entreprises de l'ESS qu'est l'économie circulaire.
 - **19 et 20 novembre en Bretagne** : marché ESS, participation à des ateliers coopératifs, à des jeux collaboratifs sur les différentes thématiques de l'ESS : la consommation et l'alimentation, l'économie circulaire et les circuits courts, la citoyenneté et le vivre ensemble.
-
- ✓ Découvrez, suivez et participez à nos « SUCCESSORIES ici : www.le-mois-ess.org
 - ✓ Voyez nos Lives et nos images sur le groupe Facebook
 - ✓ Et découvrez chaque jour le portrait des vainqueurs des « Prix régionaux »

« Les journées de l'économie autrement »

En clôture du mois de l'ESS, le mensuel « Alternatives Économiques » organise les 24 et 25 novembre « Les journées de l'économie autrement » avec le soutien de la ville de Dijon, du Grand Dijon et du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Deux jours pour débattre des défis auxquels la société française est aujourd'hui confrontée et pour découvrir comment les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire contribuent à y répondre.

Universitaires, chercheurs, élus mais aussi acteurs qui, sur le terrain, agissent pour faire bouger les choses, débattront. De quoi mettre en valeur les initiatives concrètes développées par les acteurs de l'Économie sociale et solidaire, tout en questionnant leur capacité à transformer notre modèle économique et social.

Un espace commun est prévu avec un accueil, un espace librairie. Les débats et ateliers se dérouleront dans différents espaces répartis dans la ville, salles mises à disposition par les partenaires publics des Journées, mais aussi lieux proposés par les organisations de l'ESS actives sur la ville.



AU PROGRAMME

2 PLÉNIÈRES – 15 TABLES RONDES – 23 ATELIERS

CIVILISER LA MONDIALISATION • REFONDER L'ENTREPRISE • ENGAGER LA TRANSITION ENERGETIQUE CITOYENNE • UN REVENU POUR TOUS ? • LOCALISER NOTRE ALIMENTATION • ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA SANTE • ET PLUS SUR

WWW.JOURNEESECONOMIEAUTREMENT.FR/PROGRAMME-2017/

Personnalités invitées : Michel Aglietta, Claude Alphandéry, Blandine Aubert, Laurent Berger, Dominique Bourg, Pascal Canfin

ANNEXE : le programme du 25 octobre 2017



17h30 - Accueil

18h - Discours introductifs de :

- **Nicolas Hulot**, ministre de la Transition écologique et solidaire
- **Marie-Martine Lips**, présidente du CNCRESS

18h20 - Projection de « l'ESS, le visage d'une économie humaine »

18h30 - Table ronde « En quoi la promotion de l'ESS sur les territoires peut-elle être la clé d'une transition vers le monde de demain ? » avec pour intervenants :

- Christophe Itier (Haut-Commissaire à l'ESS)
- Yves Blein (Député du Rhône, rapporteur du projet de loi sur l'ESS) Elisabeth Laville (Fondatrice Agence Utopie)
- Géraldine Lacroix (Directrice du département économie et cohésion sociale au sein de la Caisse des dépôts)
- Frederic Vuillod (Journaliste)

19h30 - Opérations spéciales 2017 telles que la signature d'un accord-cadre entre :

- l'Ademe (Bruno Léchevin, président de l'agence) et Emmaüs (Thierry Kuhn, président de l'association)
- l'Ademe (Bruno Léchevin, président de l'Agence) et CN CRESS (Marie Martine Lips, présidente)

19h50 - SuccESStories, un voyage en 13 étapes au cœur des territoires pour découvrir les entreprises qui ont de l'audace. Plus d'informations sur : www.lemois-ess.org

19h55 - Conclusion